

Accueil &gt; News

Imprimer Envoyer Partager

## DSK: Jury influencé par *NY Unité Spéciale*?

La série américaine, qui a bâti sa notoriété en prenant la défense des victimes d'abus sexuels, programmerait un épisode sur l'affaire DSK avant même le début procès

Tags : Dominique Strauss-Kahn , DSK , New York Unité Spéciale

ARTICLES RÉAGIR

Votez ★★★★★ Note de l'article : 4/5

Le 09/06/2011 à 12:22 par Emmanuel  
Schwartzberg (TVMag.com)

Commentaire(s) (9)  
Laissez un commentaire

Tous les ingrédients sont réunis pour faire de l'affaire DSK l'un des meilleurs épisodes de *New York Unité Spéciale*. Le riche contre le pauvre, le puissant contre le faible, le blanc contre le noir. C'est l'éternelle lutte du bien contre le mal dont raffolent les Américains. Il n'y a donc rien de surprenant à voir les scénaristes de *New York Unité Spéciale* plancher sur l'écriture d'un scénario consacré à cette affaire.

La série créée par **Dick Wolf** relate, en effet, l'action quotidienne d'une brigade policière new yorkaise spécialisée dans les investigations liées aux crimes sexuels. Selon la lettre *Media+*, qui a révélé ce projet en France, la série américaine doit son succès à la renommée de la véritable brigade Special Victims Unit qui accorde une très grande considération aux victimes. Comme les téléspectateurs de TF1 ont pu en juger, la série prend systématiquement leur défense.

Les scénaristes de *NYUS* (*Law and Order: Special Victims Unit* aux Etats-Unis) devront néanmoins s'entourer d'innombrables précautions s'ils veulent prendre parti pour **Nafissatou Diallo**, la femme de chambre qui aurait été abusée sexuellement par Dominique Strauss-Kahn. Comme l'émission devrait être diffusée avant le procès pour obtenir la meilleure audience possible et générer le maximum de recettes commerciales, cela aura un impact considérable sur les délibérations du jury populaire. « Le média ne fait plus de l'information mais va se substituer au tribunal pour donner la réponse à la question que se pose le tribunal : est-il coupable ou pas ? » estime l'avocat Fabrice Lorvo, avocat spécialisé dans la communication.



Photo : © NBC Universal

## « DSK pourrait réclamer des dommages et intérêts conséquents »

Certes, Dick Wolf prendra soin de préciser en début de diffusion qu'il s'agit d'une œuvre de fiction mais personne ne sera dupe, et encore moins ceux qui prendront l'épisode en cours d'émission. La réussite de *New York Unité Spéciale* repose sur cette ambiguïté savamment entretenue. Tous les éléments mis en avant dans cette fiction télévisée auront, à n'en pas douter, des correspondances clairement établies avec les éléments du dossier d'instruction. Si les scénaristes s'inspirent de faits réels mis en avant par l'accusation, iront-ils jusqu'à accuser **Dominique Strauss-Kahn** d'avoir commis les actes qui lui sont reprochés ? Si tel était le cas, le jury populaire serait fortement influencé par cette présentation des faits. « Et dans ce cas de figure, poursuit Fabrice Lorvo, Dominique Strauss-Kahn pourrait réclamer des dommages et intérêts conséquents s'il devait, à la suite, de cette présentation défavorable, être innocenté. »

S'il est condamné, DSK subira la double peine : celle de la justice américaine et celle des téléspectateurs. Dans l'hypothèse également où la culpabilité de DSK serait établie, l'ancien patron du FMI pourrait poursuivre le producteur de la série et les télévisions qui la diffusent, NBC aux Etats-Unis et TF1 en France. S'il est porté atteinte à son droit à l'image. La procédure serait alors déclenchée au niveau mondial par Benjamin Brafman et William Taylor et non pas pays par pays. On peut déjà parier que les avocats de DSK vont utiliser tous les moyens légaux mis à leur disposition pour bloquer la diffusion de la série avant le procès.

Suivez l'actualité en direct avec TVMag.com sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

News précédente  
[PPDA entraîné en justice par son ex](#)

News suivante  
[Alexandre Delpérier en lice pour un reco...](#)